



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt trois novembre à dix-huit heures neuf, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -17 novembre 2023

Membres présents

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, Mme VIALLE Anne-Marie, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, M. SAUSSAC Cyril, M. CHORDA Marco, Mme BURIAS Céline, Mme GIANGRECO-BROC Malory, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, GIRARD Christian.

Membres absents :

M. CONDEMINE Jérôme pouvoir à M. MAGNOUX André
Mme HANZEL Marie-Josée pouvoir à Mme VIALLE Anne-Marie
M. DA SILVA Carlos pouvoir à Mme DE VASCONCELOS Stéphanie
M. FAURE Fabrice pouvoir à Mme BARTIN Marie-Elisabeth

Secrétaire : Madame VIALLE Anne-Marie

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

40-23 RAPPORTS ANNUELS 2022 CONCERNANT LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable et de l'Assainissement non Collectif.

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 063-216302042-20231123-40_23-DE



Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Il est public et permet d'informer les usagers du service.

Un exemplaire de ce document est transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal.

Après présentation du Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service public de l' Eau Potable et de l' Assainissement Non Collectif établi par le SBL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte les Rapports annuels 2022 présentés, relatifs au Prix et à la Qualité du Service public de l' Eau Potable et de l'Assainissement non Collectif.

Au registre sont les signatures
A Malinrat, 30 novembre 2023
Le Maire, André MAGNOUX



Certifié exécutoire le :

Publié le :